



DONNEZ DU SENS À VOTRE VOIX

1 REDONNER DU SENS AU TRAVAIL

La CFDT propose de mieux organiser l'accompagnement des salariés dans leur carrière : à leur entrée pour les aider à comprendre les mécanismes de fonctionnement de l'entreprise, tout au long de leur carrière pour les guider dans les parcours de formation adéquats et adaptés.

Exiger des critères objectifs et rationnels dans les évaluations. La CFDT ne veut plus d'évaluations subjectives et injustes.

Mettre en place des groupes d'expression de salariés pour proposer des modifications de l'organisation du travail et ainsi limiter les risques psychosociaux.

2 ASSURER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Lutter contre les inégalités de carrières en supprimant notamment les mécanismes de plafond de verre.

Réclamer plus de transparence sur les critères d'attribution de la part variable en mettant en place un variable de référence pour tous les métiers.

Suivre l'index d'égalité femmes-hommes qui instaure de nouvelles mesures en vue de réduire les écarts de rémunération, et permettre de lutter plus efficacement dans l'entreprise contre les violences sexuelles et les agissements sexistes.

3 NUMÉRIQUE

À la CFDT, nous ne voulons ni faire barrage au digital ni aux nouvelles organisations du travail. Nous voulons juste que la transition numérique se fasse avec les salariés et pas contre eux.

Il faut donc négocier sur le sujet notamment pour créer des espaces de co-working qui permettront de maintenir des bassins d'emploi en région et faciliteront le transport en Île-de-France.

Rendre le télétravail régulier (1 à 2 jours par semaine) ou occasionnel (2 jours maxi par mois) accessible au plus grand nombre.

4 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Établir des gardes fous clairs pour marquer une frontière précise entre vie professionnelle et vie personnelle en défendant le droit à la déconnexion.

Négocier un accord sur la qualité de vie au travail afin de déterminer pour chacun sa charge de travail et l'adapter à son temps de travail.

5 LES ŒUVRES SOCIALES

Assurer une gestion équitable et saine des œuvres sociales en permettant au plus grand nombre de participer à des activités sociales et culturelles.

Simplifier les procédures d'inscription pour les vacances des enfants et du personnel pour donner à chacun les mêmes chances et en finir avec le parcours actuel, semé d'embûches.



ESTEBAN
CHARGÉ DE CLIENTÈLE

« Un jour, je me suis fortement impliqué dans un dossier client. Son cas était complexe et nécessitait un peu de temps pour trouver la bonne solution. Lorsque celle-ci fut trouvée, le client était ravi. De mon côté, mon responsable m'a reproché d'avoir passé trop de temps sur ce dossier. " On ne fait pas dans la « sur-qualité » ", m'a-t-on dit... Gérer de manière efficace ses clients ne veut pas dire qu'on ne pourrait pas s'impliquer auprès d'eux quand ça en vaut la peine. Je n'imagine pas traiter mes clients à la chaîne. »

Mon responsable m'a reproché d'avoir passé trop de temps sur ce dossier.



SOFIA
ASSISTANTE DE PRODUCTION
ET D'APPUI COMMERCIAL

« J'ai été harcelée moralement par un collègue de travail pendant plusieurs mois. Devant l'indifférence apparente de mes collègues j'ai fini par croire que c'était de ma faute. J'ai même minimisé les faits, mais il me devenait de plus en plus difficile de venir travailler tous les jours, cela impactait ma santé et aussi la qualité de mon travail. J'ai fini par en parler avec un délégué CFDT. Il a fait preuve d'écoute et de mesure dans ses actions. Il m'a guidé dans un processus de signalement. L'entreprise après enquête a reconnu ma souffrance. J'ai pu enfin me reconstruire et revenir travailler sereinement. »

Il a fait preuve d'écoute et de mesure dans ses actions



MÉLANIE
DIRECTRICE D'AGENCE

« Lors de mon congé maternité, mon entretien de reprise ne s'est déroulé que quelques semaines avant mon retour, il n'y a eu aucune analyse sérieuse ni de prise en compte de ma nouvelle situation de mère de famille. C'est en prenant contact avec un élu CFDT que j'ai pu être informée de l'accord signé par la CFDT, et de la législation en vigueur. Grâce à son intervention, j'ai pu bénéficier d'une revalorisation salariale et d'une promesse de mobilité dans les six mois pour me rapprocher de mon domicile. »

La formation était programmée 8 mois après la date de ma prise de fonction...

ACCORD SUR LE HARCÈLEMENT ET LA VIOLENCE
AU TRAVAIL DU 30 AVRIL 2018 SIGNÉ PAR LA CFDT



MARC
CHEF DE PROJET

« J'ai connu une période extrêmement stressante au travail. Ma hiérarchie était parfaitement au courant mais rien n'a été fait pour m'aider à me sortir de cette situation, j'ai fait un burn-out. J'ai reconstruit mon lien au travail avec le soutien du délégué syndical CFDT qui m'a accompagné durant toute cette période difficile. Cela m'a également permis de comprendre la pertinence des actions de prévention de la CFDT sur les risques psychosociaux. »

J'ai reconstruit mon lien au travail avec le soutien du délégué syndical CFDT

ACCORD SUR LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION
ET LA PRÉVENTION DU STRESS
DU 12 OCTOBRE 2017 SIGNÉ PAR LA CFDT



Cfdt: BANQUES
ET ASSURANCES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

RETROUVEZ-NOUS SUR [CFDT.BNPPARIBAS.COM](https://www.cfdt.bnpparis.com)